



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Avenant au contrat de stage

Ce document dûment complété et signé doit être
envoyé en 2 exemplaires originaux à la DGEP pour
approbation.

Réf: OEG

À utiliser pour toute modification du contrat initial

Durée contractuelle du au

A. Prestataire de stage

Prestataire

Rue et No

NPA/Localité

Tél.

e-mail

B. Personne en formation

Nom

Rue et No

NPA/Localité

Tél.

e-mail

Le contrat est modifié sur les points suivants, dès le

1. Modification

de la durée du contrat du au

de la durée du temps d'essai mois

2. Modification du droit au salaire : salaire mensuel 13^e salaire oui non

Autres indemnisations :

3. Modification de l'horaire :

4. Modification du droit aux vacances :

5. Modification de la prise en charge des frais ci-dessous :

Outils professionnels Vêtements Nettoyage vêtements

Prestataire de stage

Personne en formation

6. Modification de la prise en charge de l'APG : % employeur % stagiaire

7. Autres modifications et/ou remarques :

Lieu :

Date :

Prestataire de stage

Personne en formation

Représentant·e légal·e